

à sens

Dossier
Une politique sécuritaire
renforcée et priorisée



Le magazine des Sénonais > janvier 2025

édito

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

La situation budgétaire nationale pèse lourdement sur les collectivités locales. Dans un contexte où l'État demande aux communes de participer au redressement des finances publiques, construire un budget pour 2025 devient un exercice périlleux. L'incertitude politique nationale ne nous donne aucune visibilité sur l'ampleur des efforts qui nous seront demandés.

Pourtant, à Sens, nous avons choisi de ne pas subir. Depuis maintenant deux ans, un travail de fond a été engagé pour rationaliser notre budget et garantir l'efficacité de chaque euro dépensé. Cette démarche, exigeante, consiste à traquer les gaspillages et à interroger le fonctionnement des services municipaux.

Parce que ce travail a été entrepris avec responsabilité depuis plusieurs exercices, nous sommes aujourd'hui mieux armés pour affronter cette nouvelle étape. Nous avons fait le choix de concentrer nos efforts sur ce qui est essentiel pour vous, les Sénonais : la sécurité, la petite enfance, la propreté, l'entretien des espaces verts, les bibliothèques, les écoles, la préservation du patrimoine, etc. autant de priorités que nous assumons pleinement.

Cette gestion rigoureuse nous permet également de préparer l'avenir. Plusieurs projets majeurs, structurants et nécessaires pour notre ville sont en cours. La création de nouvelles crèches, pour offrir des solutions adaptées aux familles sénonaises. La transformation des Promenades, un espace emblématique qui retrouvera bientôt tout son éclat. La construction d'un centre social et d'une nouvelle bibliothèque dans le quartier des Champs-Plaisants, pour renforcer le lien social et l'accès à la culture pour tous.

Dans le cadre de la préparation du budget 2025, nous avons fait le choix de la prudence. Le scénario qui sera présenté au Conseil municipal lors du débat d'orientation budgétaire du 20 janvier prochain, repose sur une hypothèse réaliste et, osons le dire, pessimiste, intégrant des efforts significatifs imposés aux collectivités locales.

Sens ne renoncera pas. Grâce au sérieux de notre gestion et à notre capacité à anticiper, nous maintiendrons le cap : celui d'une ville plus sûre, plus accueillante et plus solidaire, au service de ses habitants.

*Tout bonne année
à toutes et à tous !
P. de Carville*

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.

Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.

Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz.

Maquette : Aurélie Panchau-Amzil, service communication Ville de Sens.

Photo de couverture : Police municipale de Sens en intervention, Hélène Allard.

Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Hanane Akaouch, Gaëlle Mathieu.

Service communication Ville de Sens, 123rd DR.

Impression : Chevillon imprimeurs. Dépôt légal à parution : ISSN 1279-8525.

Tirage : 15 800 exemplaires.

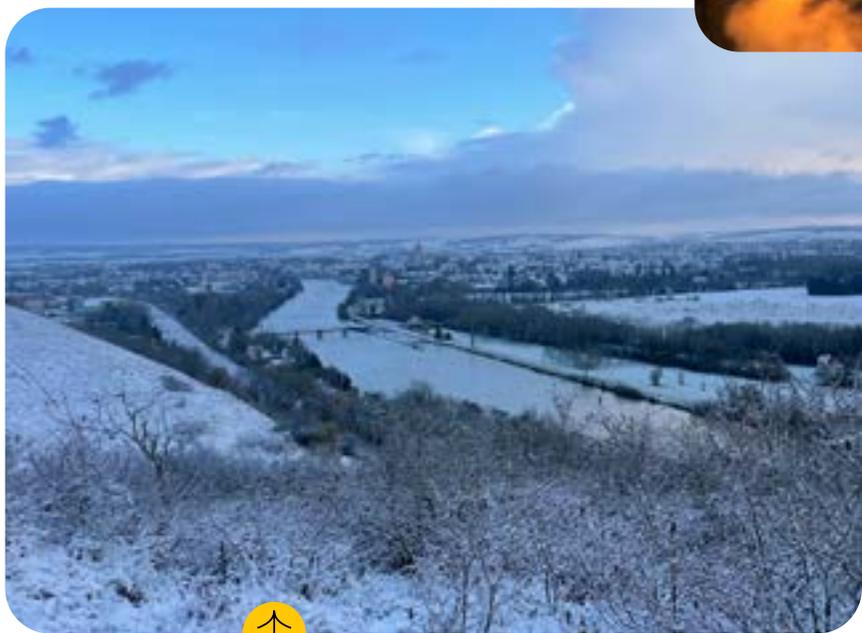
Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex

Tél. 03 86 96 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr

↓ publié sur les réseaux



Une photo de @ville_de_sens sur Instagram



Une photo de @familyroval sur Instagram



www.ville-sens.fr

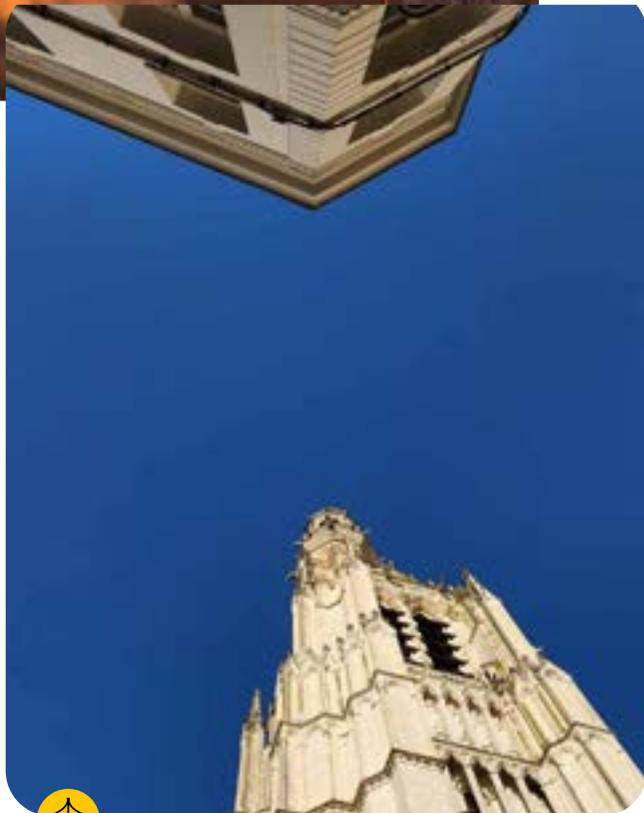


115 Le chiffre du mois

C'est le nombre de caméras déployées sur la ville dans le cadre de la vidéoprotection. Depuis 2024 elles sont dotées d'une qualité d'image renforcée permettant la vidéo-verbalisation.



Une photo de
@storm_chaser_89
sur Instagram



Une photo de @photographe_sens_yonne sur Instagram

→ sommaire

Dossier

p.4-8

Une politique sécuritaire renforcée et priorisée



Métiers de la collectivité

Portrait : Chloé Rieu, agent au centre de supervision urbain

p.9

Communication

Un nouveau site internet pour raconter Sens autrement

p.10-11

Travaux

Réaménagement des Promenades : les grands travaux ont débuté

p.12-13

Culture

Sophie Alour, le temps virtuose !

p.14-15

Transports

Faire face aux pics d'affluence : les réponses !

p.16-17

Si on sortait / L'agenda

p.18-19

L'actualité en bref

p.20

Expressions

p.21

Retour en images

p.22-23

dossier

Une politique sécuritaire renforcée et priorisée



→ 3 questions à Paul-Antoine de Carville, maire de Sens

■ Comment décriez-vous la stratégie globale de Sens en matière de sécurité ?

La sécurité est un enjeu fondamental pour notre ville, et nous avons construit une stratégie autour de trois axes principaux : la proximité, la réactivité et la modernisation. La police municipale est au cœur de cette approche. Si on a coutume de valoriser particulièrement son rôle dans des situations exceptionnelles, comme les émeutes urbaines de juin 2023 où elle a été en première ligne, c'est avant tout une force de proximité qui agit chaque jour pour garantir la tranquillité des Sénonais : surveillance des écoles, contrôles routiers, mises en fourrière, sécurisation des commerces, patrouilles régulières et dialogue constant avec les habitants.

En parallèle, nous avons misé sur la modernisation de nos outils. Les équipements des policiers municipaux de Sens sont parmi les plus performants, avec des outils adaptés pour répondre à tous types de situations. En 2024, notre réseau de vidéoprotection, qui a un peu plus de 8 ans, a été intégralement revu : 115 caméras sont désormais opérationnelles, avec une qualité d'image renforcée et la mise en place de la vidéo-verbalisation. Enfin, cette stratégie repose aussi sur un investissement humain : aujourd'hui, notre police municipale compte 21

agents, 4 opérateurs vidéo et 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

■ Comment la collaboration entre la police municipale et la police nationale s'organise-t-elle ?

La complémentarité entre la police municipale et la police nationale est un pilier essentiel de notre politique de sécurité. En 2024, nous avons franchi une étape décisive avec le déport des images de vidéoprotection directement au commissariat, en plus du Centre de Supervision Urbain (CSU). Cela permet à la police nationale de bénéficier en temps réel d'un outil de surveillance performant pour optimiser ses interventions.

Depuis plusieurs mois, en lien avec les services de la sous-préfecture, des contrôles CODAF* ont été initiés : ces opérations visent à vérifier la conformité des commerces aux lois en matière fiscale, sociale et économique. Ils mobilisent plusieurs services de l'État pour lutter contre des pratiques illégales telles que le travail dissimulé, le blanchiment d'argent ou les fraudes diverses. On dépasse là le strict cadre de la collaboration avec la police nationale puisque l'on associe des services comme les finances publiques ou l'inspection du travail à la lutte contre la délinquance. Mais les contrôles de

commerces fonctionnent comme les contrôles routiers : c'est sur le temps long et la récurrence que l'on en mesure pleinement les résultats.

■ Quels sont vos objectifs pour l'avenir en matière de sécurité ?

Notre objectif est double : garantir une sécurité optimale pour les Sénonais et faire de Sens une ville où il fait bon vivre. Cela passe d'abord par le renforcement des effectifs. Notre objectif est d'atteindre un ratio d'un policier municipal pour 1 000 habitants, pour accompagner la croissance démographique de notre ville. Avec un coût moyen de 75 € par habitant, nous figurons parmi les collectivités les plus engagées de Bourgogne-Franche-Comté puisque la moyenne de la strate est de 60€.

Ensuite, nous souhaitons intensifier la lutte contre les incivilités et les nuisances du quotidien, qu'il s'agisse des comportements irrespectueux, des infractions routières ou des nuisances sonores. Par exemple, j'ai demandé au Préfet à ce que notre ville puisse être parmi les premières de la région à bénéficier de la nouvelle génération de radars, qui mesure la vitesse mais également le volume sonore des véhicules, afin de lutter contre les vrombissements qui perturbent la quiétude des rues.

* Comité Opérationnel Départemental Anti Fraude

La police municipale en chiffres



Les Effectifs

21

policiers municipaux

4

ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique)

5

opérateurs vidéo au Centre de supervision urbain

3

agents administratifs pour l'accueil, la gestion et le contentieux



Les équipements

- **115** caméras de vidéoprotection en service
- Uniforme complet + brassard
- Gilet pare-balles et caméra piéton
- Arme à feu + bâton de défense + aérosol
- Menottes + radio + lampe torche
- Tablette numérique + PVE
- Voiture équipée avec dispositifs embarqués



Les horaires d'intervention

- Lundi au samedi : 7h30-02h00
- Dimanche et jours fériés : 9h-21h



Coût de la police municipale

- **75 €** par habitant



Objets trouvés **650**



Bilan des interventions en 2024



Centre de Supervision Urbain

- Appels radio : **11 229**
- Appels téléphoniques : **979**



Circulation routière **2 770** verbalisations



Forfaits Post-Stationnement (FPS)

4 478



Mise en fourrière **224** dont 127 restitutions et 53 destructions



Tranquillité publique

- Opération Tranquillité Vacances (OTV) : **37**
- Ivresse Publique Manifeste (IPM) : **25** interventions
- Stupéfiants : **10** interventions
- Animaux errants : **56** interventions

Une journée dans la brigade de la police municipale : servir - protéger

La police municipale joue un rôle essentiel dans la sécurité et la tranquillité des habitants. Les agents veillent au respect des règles de vie en société, préviennent les troubles au bon ordre* et agissent en soutien aux autres forces de l'ordre. Une journée typique pour un agent de la police municipale de Sens peut être à la fois diversifiée et imprévisible, avec des horaires étendus de 7h30 à 2h du matin, du lundi au samedi, dimanches et jours fériés de 9h à 21h. Les agents doivent être prêts à faire face à une multitude de situations, allant des missions de prévention aux interventions en cas d'urgence. En immersion avec les agents :

Vivez une journée au sein de la police municipale de Sens



Début de la journée à 7 h 30 : prise de service et préparation

L'agent de police municipale commence sa journée par la prise de service au poste de police. Cela inclut un briefing dirigé par le chef de brigade, où sont partagés les événements importants des dernières 24 heures ainsi que les missions à accomplir. « Il faut aujourd'hui sécuriser les abords des établissements scolaires (ndlr : collèges, lycées et écoles élémentaires et primaires). Nous avons toujours des problèmes de stationnement sur le trottoir qui empêchent la circulation des piétons », explique Christian. Durant ce briefing, des informations spécifiques sont transmises, comme les signalements de comportements suspects ou les zones de tension. L'agent prépare ensuite son équipement : gilet pare-balles, radio, armement. L'auxiliaire canin, Raiden, un malinois de 4 ans, se prépare également – harnais et muselière sur le museau pour venir sécuriser les interventions

7h30

9 h : contrôles de vitesse et sécurité routière

Rapidement, les agents se redéploient, souvent en brigade motorisée, et procèdent à des contrôles de vitesse à des points stratégiques de la ville, en réponse aux plaintes des habitants concernant des excès de vitesse. Ces opérations sont parfois menées en collaboration avec la police nationale. Les agents utilisent des radars portatifs et vérifient également les documents des conducteurs en infraction. La sécurité routière est une priorité pour prévenir les accidents et sensibiliser les usagers de la route. « Nous observons toujours beaucoup trop d'excès de vitesse en ville. Des véhicules à plus de 100 à l'heure », précise Cyril.

9h

7 h 40 : patrouille en véhicule et surveillance des quartiers

Vers 7 h 40, les agents commencent leur patrouille en véhicule ou à pied pour sécuriser les écoles, premier objectif de la journée. Les jours de marché, ils doivent aussi accompagner l'installation des commerçants avec une mise en fourrière des véhicules mal stationnés. « Pratiquement un véhicule par semaine », explique Pascaline. La patrouille se dirige ensuite vers la gare pour assurer une présence lors des départs et arrivées des trains : « Le matin, les personnes sont pressées. Nous essayons d'apaiser et de veiller à ce que des pickpockets ne viennent pas profiter de la cohue ! » confirme un agent. Écouter les riverains est aussi important : « Nous notons les anomalies observées et les doléances comme les nuisances liées aux véhicules abandonnés ou aux dégradations de mobilier urbain ». Cette patrouille contribue à une meilleure compréhension des quartiers et à un sentiment de sécurité renforcé.

7h40

11 h : flottage à pied dans la ville et dialogue avec les habitants

À 11 h, les agents effectuent des missions d'flottage, c'est-à-dire des patrouilles à pied dans la ville. Cela leur permet de maintenir une proximité avec la population et de prévenir les infractions, telles que les incivilités ou les dégradations de biens publics. C'est aussi l'occasion de dialoguer avec les habitants et de répondre à leurs interrogations : « Cela concerne un départ en vacances, des renseignements sur des papiers d'identité ou sur des démarches d'urbanisme. Apporter des réponses participe à la confiance que nous donne la population » souligne Gérard. Les agents visitent aussi les commerces, vérifient les zones piétonnes et prêtent attention aux comportements suspects. Leur présence rassure les habitants et les commerçants.

11h



*le terme ordre public est réservé à la police nationale, pour la police municipale l'usage veut que ce soit le bon ordre qui soit évoqué.



13 h : patrouilles en moto

A 13h, les agents reprennent leurs missions, incluant des patrouilles en moto pour surveiller des zones moins accessibles en véhicule. Aujourd'hui, la mission consiste à accompagner un transport exceptionnel qui traverse la ville : « Des pylônes d'éolienne, des tourets de câble... Mission complexe. Il faut être attentif et synchronisé avec les autres services » indique l'un des motards. Les patrouilles en moto sont utiles pour surveiller les zones rurales ou les parcs, face aux incivilités telles que les dépôts sauvages de déchets.

13h



16 h : changement de brigade

Sous la direction du responsable de brigade, Nicolas, un nouveau briefing est organisé pour les quatre agents de la brigade nocturne : « Ce briefing reprend les événements de la veille ainsi que ceux de la journée », précise Nicolas. Volontaires et expérimentés, ces agents ont tous choisi d'intégrer la brigade nocturne : « le travail à ces horaires offre une plus grande autonomie dans la prise de décision, des interventions variées allant de la gestion des nuisances sonores aux urgences de sécurité publique, ainsi qu'un sentiment d'utilité accru, car la présence policière est souvent moins importante la nuit. » détaille l'agent

16h



18 h 30 : patrouille dans les rues commerçantes à l'heure de la fermeture des commerces

En début de soirée, les agents investissent les rues commerçantes pour assurer la sécurité lors de la fermeture des boutiques. À cette heure clé, l'effervescence des clients s'estompe, et les commerçants s'attèlent à clôturer leur journée. « Notre rôle est de prévenir les vols à l'arraché ou les incidents, qui peuvent survenir lorsque les commerçants manipulent leurs recettes de la journée », explique une agente en patrouille. Particulièrement en période de fêtes de fin d'année, leur vigilance redouble face à l'afflux de visiteurs et l'augmentation des risques de délinquance opportuniste.

18h30

15 h : intervention de sensibilisation

En milieu d'après-midi, les agents peuvent être appelés en soutien à la police nationale pour des contrôles dans les zones piétonnes, ciblant les trottinettes et les vélos. « Certains axes sont fortement empruntés par des collégiens. Nous déplorons que les adultes ne montrent pas toujours l'exemple » tient à souligner un agent. L'objectif est de prévenir les comportements à risque et favoriser un environnement sécurisé pour les jeunes.

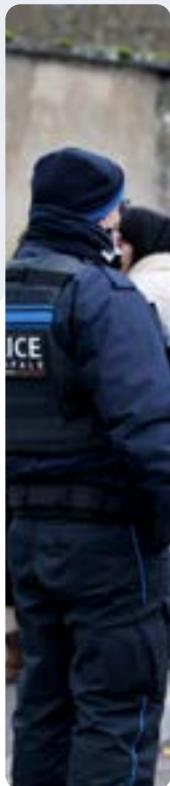
15h



17 h 30 : surveillance des sorties d'écoles

En fin de journée, les agents assurent la sécurité des enfants aux abords des écoles. Leur présence prévient les comportements dangereux des automobilistes pressés, comme l'explique l'un d'eux : « c'est l'heure de pointe, il y a beaucoup de circulation. Les enfants comme les parents sont impatientes ». Les agents interviennent parfois pour aider à la traversée des enfants ou gérer les conflits mineurs concernant le stationnement.

17h30



20 h : prévention des troubles au bon ordre*

En soirée, les agents mènent des missions de prévention des troubles au bon ordre. Ils patrouillent près des bars et lieux de rassemblement pour éviter les conflits et dissuader les comportements perturbateurs. Les patrouilles nocturnes sont essentielles pour assurer la tranquillité des zones résidentielles.

20h





22 h : contrôle pour le respect de l'arrêté concernant la vente d'alcool

Temps délicat. « Nous devons redoubler de vigilance aux abords des commerces encore ouverts. L'atmosphère est tendue, car certains établissements ne respectent pas toujours les restrictions en vigueur sur la vente d'alcool » précise l'un des policiers. La patrouille surveille attentivement les abords, à la recherche de signes de regroupements ou de comportements éthyliques qui pourraient rapidement dégénérer. L'alcoolisation tardive peut provoquer des éclats de violence et des incidents imprévisibles, et les agents savent que leur présence n'est pas toujours bien accueillie. Entre tensions et prévention, leur mission est de veiller à la sécurité de tous, malgré les regards méfiants ou hostiles de certains passants.

22h



1 h : un dernier contrôle routier

Un dernier contrôle routier est organisé, cette fois-ci davantage orienté vers la vérification de l'alcoolémie des conducteurs sortant des restaurants. La sécurité routière reste une priorité, même en fin de soirée, alors que certains automobilistes peuvent avoir pris le volant après avoir consommé de l'alcool. Les agents procèdent aux contrôles de manière rigoureuse, dans le respect des règles de sécurité, en évitant tout risque d'escalade.

1h

Le Centre de Supervision Urbaine (CSU)

Le Centre de Supervision Urbaine est un outil essentiel en soutien aux missions des policiers sur le terrain, notamment lors des contrôles de vente d'alcool tard le soir ou de la sécurisation des lieux publics. Les opérateurs du CSU surveillent en temps réel l'activité dans différents quartiers grâce à un réseau de caméras stratégiquement positionnées. Cela permet d'améliorer l'efficacité des interventions et d'assurer une réactivité optimale. Le CSU joue un rôle crucial dans la prévention des troubles et la sécurité des citoyens, offrant aux policiers des yeux supplémentaires pour mieux protéger la communauté.



23 h 40 : présence à la gare pour le dernier train

Alors que la nuit avance, la patrouille se dirige vers la gare pour assurer une présence rassurante à l'arrivée du dernier train. Les quais sont presque déserts, mais quelques voyageurs attendent encore, fatigués par leur journée. « Notre présence se veut dissuasive pour prévenir tout comportement indésirable et éviter que des situations de vulnérabilité ne deviennent des opportunités pour des actes malveillants. » ajoute le chef de patrouille, Benjamin. Il s'agit de garantir la sécurité des derniers passagers qui rentrent chez eux, parfois après une longue journée de travail. En ces moments de transition, la vigilance reste de mise, car la gare peut être le théâtre d'incidents inattendus.

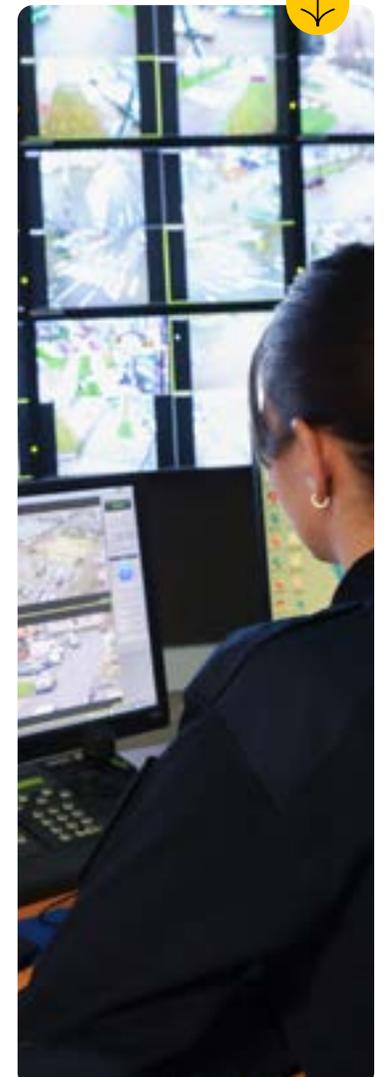
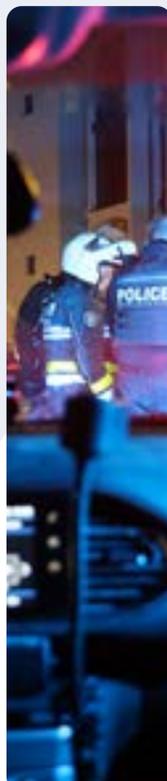
23h40



La fin de service est prévue pour 2 h,

mais les hommes de la police municipale restent en capacité d'intervenir en cas de situation exceptionnelle. Tant que la situation l'exige et que la tranquillité publique n'est pas rétablie, les agents peuvent prolonger leur présence sur le terrain. La mission principale reste toujours la même : assurer la sécurité et le bien-être de tous les citoyens, même au-delà des horaires prévus.

2h



Métiers

de la collectivité

Portrait :

Chloé Rieu, agent au centre de supervision urbain

Chloé Rieu, 24 ans, incarne une nouvelle génération d'agents dédiés au service public. Depuis mars 2024, elle officie au Centre de Supervision Urbain (CSU) de sa ville, un poste stratégique au cœur des opérations de la police municipale. Ancienne Brigadier-Chef de l'Armée de Terre et major de promotion, elle a su capitaliser sur son expérience militaire pour s'intégrer rapidement à cet environnement exigeant, où rigueur et réactivité sont essentielles.

▪ Un quotidien rythmé par la technologie et les appels

Le CSU, véritable centre nerveux de la sécurité urbaine, est équipé de technologies de pointe. Les écrans lumineux qui recouvrent les murs de la salle de contrôle diffusent en temps réel les images captées par les nombreuses caméras de vidéoprotection disséminées dans la ville. Devant ces écrans, Chloé est concentrée, les mains alternativement sur le clavier et la souris : le système répond au doigt et à l'œil de l'agent désormais expérimenté. Ce dernier, un outil central de son travail, lui permet de déplacer et de zoomer les caméras avec une précision chirurgicale pour surveiller des zones sensibles ou identifier des comportements suspects.

Outre la gestion des caméras, son rôle inclut également la prise d'appels des citoyens. Lorsqu'un habitant compose le numéro de la police municipale, souvent c'est avec une détresse palpable. « *Nous devons être capables d'analyser la situation en quelques secondes pour guider nos collègues sur le terrain de manière optimale* », explique Chloé. Les appels varient, allant de simples demandes d'information à des situations critiques. Elle se souvient particulièrement d'une intervention où son sang-froid a permis de retrouver une personne âgée désorientée en pleine foire.



▪ Une mission de surveillance active et préventive

L'une des facettes du travail au CSU consiste à mener des missions de vidéo verbalisation. Grâce à la qualité des images et à sa maîtrise des outils, Chloé peut identifier des infractions telles que des stationnements gênants ou des refus de priorité, contribuant ainsi à une meilleure sécurité routière. « *C'est un rôle de prévention autant que de sanction* », précise-t-elle.

▪ Une professionnelle dévouée aux valeurs républicaines

Chloé est une femme de principes, marquée par son passé militaire et par une éducation où les valeurs du service public occupaient une place centrale. Sa mère, enseignante, et son grand-père, ancien militaire, lui ont transmis cette vocation. Elle retrouve aujourd'hui dans son équipe une solidarité forte, essentielle face à la complexité des missions. « *Dans ce métier, nous devons pouvoir compter les uns sur les autres* », affirme-t-elle.

▪ Un équilibre entre écoute et discernement

Les compétences de Chloé dépassent la simple maîtrise technique. Son diplôme en sciences et

technologies de la santé et du social lui permet d'aborder les situations humaines avec sensibilité. « *Nous ne faisons pas qu'observer, nous sommes aussi une oreille attentive pour ceux qui appellent, parfois dans des situations de grande vulnérabilité* », explique-t-elle. Un jour, un appel d'une personne en détresse psychologique a nécessité toute son attention et son discernement. Guidée par son instinct et ses compétences, elle a su transmettre aux patrouilles les informations cruciales pour intervenir rapidement.

▪ Un métier qui fait sens

Passionnée par le sport et les défis, cette ancienne athlète trouve dans son métier une satisfaction unique : celle d'être utile. Chaque jour est différent, mais l'essence reste la même : protéger, accompagner et servir. Bien que souvent dans l'ombre, les agents du CSU, comme Chloé, jouent un rôle indispensable dans la sécurité et la tranquillité des citoyens. Et les remerciements sincères des habitants qu'elle reçoit au téléphone rappellent que leur travail, discret mais essentiel, est reconnu et apprécié.



communication

Un nouveau site internet pour raconter Sens autrement

Depuis près de dix ans, Sens s'est profondément métamorphosée : des quais réaménagés, une place Drapès flambant neuve, une mairie restaurée dans toute sa splendeur, sans oublier des projets privés comme l'Hôtel EPONA ou la revitalisation du centre-ville grâce au plan façade. Ces transformations marquent une ville en mouvement, et cette dynamique devait se refléter dans son site internet. C'est pourquoi la municipalité a entrepris une refonte complète de cet outil essentiel, afin de mieux raconter Sens et d'offrir un service numérique moderne et performant à ses habitants.



Un site conçu pour simplifier et valoriser

« Le précédent site ne correspondait plus à nos besoins ni à nos ambitions, » explique Paul-Antoine de Carville, maire de Sens. « Sens est une ville qui se transforme à une vitesse remarquable, et il était devenu impératif de proposer un outil à la hauteur de cette nouvelle réalité. »

L'ancien site, datant de 2015-2016, avait accumulé une multitude d'informations, parfois obsolètes, qui compliquaient la navigation. Le moteur de recherche, peu performant, ajoutait à cette frustration. La refonte a permis de réorganiser les contenus, de les actualiser et de les rendre facilement accessibles grâce à une architecture claire et une navigation intuitive.



Quand la vitrine rencontre l'institutionnel

Le nouveau site internet met en avant l'image de Sens grâce à une approche visuelle soignée. Des photographies de qualité, mettant en lumière le patrimoine historique, les espaces verts et les réalisations récentes, illustrent le dynamisme et l'attractivité de la ville. Les contenus inspirants, axés sur les événements culturels, les initiatives locales et les projets phares, invitent à découvrir ou redécouvrir Sens sous son meilleur jour. Cet aspect vitrine du site joue un rôle stratégique dans la promotion de la ville, aussi bien auprès de ses habitants que des visiteurs et investisseurs potentiels.

Au-delà de l'esthétique, le site répond à des objectifs pratiques en centralisant toutes les informations essentielles sur la vie municipale. Services publics, démarches administratives, politiques locales, projets en cours : chaque aspect de la vie de la collectivité est présenté de manière claire et accessible. « Ce site est un point de contact essentiel entre la ville et ses habitants, » souligne le maire. En offrant une navigation intuitive et une organisation des contenus optimisée, il facilite l'accès à l'information et renforce le lien entre la municipalité et les Sénonais.



Transparence et dialogue au cœur du projet

Le nouveau site s'inscrit dans une volonté affirmée de transparence. Outre son accessibilité technique, il explique les orientations prises par la municipalité, détaille les grands projets et met en lumière les ambitions portées par la ville. « Nous avons souhaité un site qui dialogue avec les Sénonais, qui explique nos choix et qui montre notre vision pour Sens : une ville en constante évolution, résolument tournée vers l'avenir, » conclut le maire.

Pensé pour aujourd'hui et demain, ce site est bien plus qu'un outil : c'est une véritable fenêtre ouverte sur une ville qui bouge, qui innove et qui se vit au quotidien.



Une nouvelle charte graphique pour affirmer l'identité de Sens

Dans la continuité de la refonte de son site internet, la ville de Sens modernise sa charte graphique. Ce changement s'inscrit dans une volonté de cohérence et de lisibilité sur l'ensemble des supports de communication, qu'ils soient numériques ou imprimés. Plus qu'une simple mise à jour esthétique, cette démarche reflète l'ambition de la ville de s'adapter aux usages actuels tout en valorisant son patrimoine et son dynamisme. « Avec cette nouvelle charte graphique, nous affirmons l'identité de Sens : une ville qui bouge, qui innove et qui s'inscrit pleinement dans son époque, tout en respectant ses racines, » explique Paul-Antoine de Carville, maire de Sens.

La nouvelle charte, dévoilée progressivement depuis octobre, introduit une palette de couleurs harmonisée, directement inspirée du site internet, et des typographies contemporaines. Les documents institutionnels, affiches, publications et même la signalétique s'habilleront progressivement de ce nouvel univers graphique. Aurélie Panchau Amzil, graphiste au sein du service communication, détaille : « L'objectif est de garantir une reconnaissance immédiate de la ville sur tous ses supports. Les citoyens doivent pouvoir identifier la communication de Sens au premier coup d'œil, qu'il s'agisse d'un courrier, d'une affiche ou d'un post numérique. »

Un déploiement éco-responsable
Pour limiter le gaspillage, la transition vers cette nouvelle charte graphique se fera de manière progressive. Les stocks existants, comme le papier à en-tête ou les enveloppes, seront utilisés jusqu'à épuisement avant d'être remplacés par les nouveaux modèles. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de Sens de concilier modernisation et respect de l'environnement. Avec cette évolution, Sens affirme une identité visuelle forte, en phase avec son époque, et confirme son engagement à rendre la ville toujours plus attractive et connectée à ses habitants.



Une collaboration fructueuse avec l'agence Tongui
Pour mener à bien ce projet ambitieux, la ville a fait appel à l'expertise de l'agence Tongui, reconnue pour ses réalisations innovantes dans le domaine numérique. Le travail a porté sur trois axes principaux : l'architecture, le design et l'esthétique. « Nous avons voulu un site qui soit à la fois fonctionnel, agréable à parcourir et représentatif de l'identité de Sens, » souligne Anthony, le webdesigner de l'agence. Paul-Antoine de Carville ajoute : « Avec l'agence Tongui, nous avons pris le temps de définir ce que nous voulions raconter de Sens. Il ne s'agissait pas seulement de rendre des informations accessibles, mais aussi de montrer ce qui fait la force et la singularité de notre ville. »

Le résultat est un site au design moderne, mettant en avant les atouts de Sens : un patrimoine historique exceptionnel, des espaces verts de qualité, de nombreux projets et une programmation culturelle riche et variée.



Un agenda moderne pour vivre Sens au quotidien

L'une des nouveautés phares de ce nouveau site est son agenda, repensé pour s'adapter aux besoins des Sénonais. Il regroupe en un seul lieu tous les événements organisés dans la ville : culture, sport, animations pour les enfants ou initiatives associatives. Cet agenda, interactif et facile d'utilisation, permet de trier les événements par date, thématique ou public, pour que chacun trouve rapidement ce qui l'intéresse.

« Cet agenda est l'un des outils essentiels de ce nouveau site, car il reflète la richesse et la diversité de la vie sénonaise. Avec des centaines d'animations organisées chaque année, il fallait une solution simple et pratique pour permettre aux habitants de profiter pleinement de cette effervescence, » explique Paul-Antoine de Carville, maire de Sens.

Anthony, webdesigner chez Tongui, ajoute : « Nous avons voulu un agenda qui soit intuitif et agréable à parcourir. Chaque événement est présenté de manière claire, avec des visuels et des informations précises. L'objectif était de rendre cet outil incontournable pour tous les habitants. »





Une attention particulière portée aux arbres existants

Dans le cadre de cette transformation, la Ville de Sens a sollicité les services de l'Office National des Forêts (ONF) pour une évaluation sanitaire approfondie des arbres. Cette expertise a permis de garantir la sécurité publique et de prendre des décisions éclairées. Ainsi, six arbres en très mauvais état, présentant des risques pour les riverains et les usagers, seront abattus. Ces interventions, bien que nécessaires, s'inscrivent dans une démarche respectueuse du patrimoine naturel : tous les autres arbres existants seront protégés tout au long du chantier grâce à des techniques innovantes et des matériaux recyclés, tels que des «dosses» en bois issues de scieries locales.

Un engagement fort pour la biodiversité

La Ville ne se contente pas de protéger les arbres en place. Ce réaménagement prévoit également la plantation de 90 nouveaux arbres, ainsi que de nombreux arbustes et plantes vivaces, qui viendront enrichir la biodiversité locale. Une fois les travaux achevés, cet espace urbain deviendra un véritable poumon vert, un lieu de convivialité et de détente pour tous.

Amine Hiridjee, adjoint au maire délégué aux enjeux écologiques et au cadre de vie, souligne : « *Ce projet incarne notre vision pour Sens : une ville qui place la nature et la qualité de vie au cœur de ses priorités. Nous avons fait appel à l'ONF pour garantir une gestion exemplaire du patrimoine arboré. Même si l'abattage de six arbres a été inévitable pour des raisons de sécurité, notre engagement reste clair : protéger les arbres existants et enrichir leur présence avec la plantation de 90 nouveaux sujets. Ce nouvel espace deviendra un véritable écrin de verdure pour tous les Sénonais.* »

Une approche durable et esthétique

Les travaux menés par la société Artopia incluent également la mise en place d'une terre végétale de qualité, un engazonnement, et l'installation d'un système d'arrosage automatique pour garantir la pérennité des plantations. Du mobilier urbain moderne, comme des bancs et des cendriers, complétera cet aménagement pour répondre aux besoins des usagers.

Avec cette démarche alliant développement durable et amélioration du cadre de vie, les Promenades redessinées incarneront le futur de Sens : une ville verte, accueillante et résolument tournée vers l'écologie.

travaux

Réaménagement des Promenades :

une transformation respectueuse des arbres et de l'environnement

Les travaux de réaménagement des Promenades, sur le boulevard Maupeou, sont désormais bien engagés. Ce chantier d'envergure vise à transformer cet espace asphalté en un véritable sanctuaire végétal au cœur de la ville. Outre l'amélioration de la qualité de l'air et la création d'un havre de fraîcheur pour les habitants, le projet met un point d'honneur à préserver et enrichir le patrimoine arboré de Sens.



Les Boutours : le chantier des jardins familiaux en bonne voie

Situé à la périphérie sud-est de Sens, l'espace naturel des Boutours continue de jouer un rôle clé dans la préservation de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie. Ce site de 98 hectares, où 10 hectares sont dédiés aux jardins familiaux, bénéficie d'une attention particulière pour renforcer son rôle de poumon vert et de corridor écologique.

Dans le cadre des actions en faveur de cet espace, 16 nouvelles parcelles de jardins familiaux, pensées pour favoriser les échanges entre les utilisateurs, viennent d'être aménagées. L'installation des portails d'accès est désormais achevée, et les finitions, confiées au service des espaces verts, sont en cours. Ce projet de 50 000 € répond à une demande croissante des habitants et s'inscrit dans une volonté de promouvoir un modèle de partage et de convivialité.

« Ces travaux témoignent du dynamisme de la ville dans la gestion de cet espace très apprécié des Sénonais et plus particulièrement des jardiniers.

précise Gérard Brunin, conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale.

Travaux : Place Jean-Jaurès

**Du 20 janvier au 14 mars :
Circulation difficile, itinéraire
conseillé**

Dans le cadre du chantier de transformation des Promenades, la direction de l'eau de l'Agglomération du Grand Sénonais entreprend un chantier de renouvellement de 190 mètres de conduites d'eau potable et de 13 branchements. Le coût total des travaux s'élève à 85 480 €.

Ces travaux nécessitent l'ouverture de la chaussée le long de la place Jean-Jaurès - côté sous-préfecture, entraînant la mise en place d'un plan de circulation temporaire pour garantir la continuité des transports urbains. **Un itinéraire conseillé est proposé aux usagers, notamment à ceux prenant la direction de la gare pendant les heures d'entrée et de sortie des écoles.**

➔ **Attention : Les 20, 21 et 22 janvier, la circulation sera totalement interrompue au niveau de l'intersection entre la rue Victor-Guichard et la place Jean-Jaurès toujours dans le cadre du renouvellement des conduites d'eau potable.**

Travaux : rue Gateau

Le renouvellement des conduites d'eau potable et du réseau d'assainissement se poursuit sur l'axe Ecrivain- Gateau-Beaurepaire. A compter du 6 janvier, entre la rue Nona Filemin et la Grande Rue, **des travaux d'eau potable perturberont la circulation du 06 Janvier au 07 Mars**

Travaux : Église Saint-Maurice

A compter du 12 janvier débiteront les travaux de restauration de l'Église Saint-Maurice. Un plan de circulation à proximité de l'école de l'Île d'Yonne sera mis en place afin de garantir la sécurité des enfants. La circulation le long de l'avenue Lucien Cornet ne sera pas perturbée.



Sophie Alour, nommée dans la catégorie concert aux Victoires du jazz 2024, lauréate du prestigieux Prix Django Reinhardt 2022.

©Jean-Baptiste Millot

culture

Sophie Alour, le temps virtuose !

Samedi 25 janvier à 20h30
Théâtre de Sens / Festival de Jazz
« Les 20 ans »

Cette année, le Festival de Jazz de Sens, qui célèbre ses 20 ans d'existence, conjugue le Jazz au féminin et accueille Sophie Alour aux côtés de Belmondo Dead Jazz et Fash Pig, The Mood for Love. Saxophoniste, compositrice, Sophie Alour est reconnue pour sa virtuosité, son audace musicale, et sa capacité à fusionner les genres. Avec plus d'une dizaine d'albums à son actif, elle continue de surprendre. (Retrouvez la version complète de l'interview sur www.ville-sens.fr).

Sophie, vous avez commencé la musique très jeune. Comment une enfant de 12 ans s'est-elle intéressée au jazz, souvent perçu comme une musique pour initiés ?

Sophie Alour : Avec le recul, c'est un mystère. Le jazz est non seulement une musique pour initiés, mais aussi un milieu très masculin. Après des cours de clarinette et un essai au hautbois, j'ai entendu le son d'un saxophone derrière une porte et dit à ma mère que c'était l'instrument que je voulais jouer. Elle a refusé, mais ce son m'habitait déjà. Ce n'est que quelques années plus tard que j'ai pu enfin le découvrir.

Votre parcours musical n'a pas été simple...

Sophie Alour : À 14 ans, je jouais de la clarinette avec des musiciens bien plus âgés. Mais à 15 ans, j'ai refusé de monter sur scène, intimidée. J'ai alors continué seule, en autodidacte, tout en suivant des études de lettres. Après Hypokhâgne, je ne savais pas quoi faire. En arrivant à Paris, j'ai fait des rencontres décisives. À 19 ans, Pierre-Stéphane Michel m'a poussée à revenir à la musique. J'ai pris des cours au conservatoire. Face à la précarité du métier et un milieu mascu-

lin pas toujours inclusif, j'ai commencé à composer. La composition m'a révélé un moyen d'expression total et permis de prendre ma destinée en main.

Chaque album que vous réalisez a sa propre identité. Comment travaillez-vous cette diversité ?

Sophie Alour : Mon approche musicale s'inspire de la peinture : je cherche à recréer des couleurs et des harmonies uniques. Chaque album est une exploration de textures sonores et d'émotions distinctes. Chaque musicien que j'invite apporte sa singularité, et ensemble, nous créons des univers musicaux uniques.

Pouvez-vous nous parler du concert à Sens et des musiciens qui vous accompagnent ?

Sophie Alour : Sur scène, j'aime le partage et la liberté. Je serai entourée de Guillaume Latil au violoncelle, Anne Pacey à la batterie, et Pierre Perchaud à la guitare. Leur sensibilité et virtuosité enrichissent chaque morceau. Le Festival de Jazz de Sens, qui fête ses 20 ans, est un événement spécial, et c'est un honneur d'y participer. J'espère que le public ressentira toute l'énergie que nous mettrons dans notre performance.

Commencez l'année en grande musique avec **l'orchestre d'Harmonie du Grand Sénonais !**

Samedi 18 janvier -17h / Dimanche 19 janvier- 11h
Grands Salons de l'Hôtel de Ville

Les 18 et 19 janvier prochains, dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville, l'Orchestre d'Harmonie du Grand Sénonais marquera le début de l'année avec son traditionnel concert de l'An Neuf. Sous la direction de David Riva, cet ensemble de 30 musiciens présentera un programme varié, mêlant énergie et toujours beaucoup de qualité dans l'interprétation.

Le Concert de l'an neuf est proposé par l'Orchestre d'Harmonie du Grand Sénonais depuis 2013. Héritier des formations créées au XIX^e siècle pour démocratiser le grand répertoire symphonique, cet ensemble continue de faire vibrer le public avec une programmation variée.

Composé d'instruments à vent et de percussions, l'orchestre propose un répertoire éclectique allant des transcriptions d'œuvres classiques aux compositions contemporaines. Pour ce concert de l'An Neuf, les spectateurs auront le plaisir de découvrir des pièces de Michel Legrand et Ennio Morricone, ainsi qu'une prestation exceptionnelle du saxophoniste soliste international Jérôme Laran. Un moment musical d'excellence à ne pas manquer.

Invité de prestige, Jérôme Laran :

Élu « Révélation classique » en 2004 par l'ADAMI, Jérôme Laran s'est rapidement affirmé comme l'un des saxophonistes les plus talentueux de sa génération. Du baroque au contemporain en passant par les musiques improvisées, il développe un jeu personnel et inventif n'hésitant pas à repousser les limites de l'instrument. Il joue en soliste notamment avec l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine.



Un défi relevé par des amateurs passionnés

David Riva, chef d'orchestre à la tête de la formation depuis 2022, met un point d'honneur à souligner le travail et l'engagement de ses musiciens : « *Ce sont des amateurs qui, grâce à leur dévouement et à une préparation exigeante, se transforment en véritables professionnels lors des concerts. Voir leur progression et leur plaisir de jouer est une grande source de satisfaction* », confie-t-il.

Une formation en quête de nouveaux talents

Pour continuer sur le chemin du succès, l'orchestre est constamment à la recherche de nouveaux musiciens pour enrichir ses couleurs orchestrales. « *Plus nous aurons de musiciens, plus nous pourrons offrir une palette sonore variée au public* », explique David Riva. Cet appel s'adresse à tous les instrumentistes, quel que soit leur âge ou leur niveau, pour continuer à faire vivre cette belle tradition musicale. Alors, n'hésitez pas !



Orchestre d'Harmonie du Grand Sénonais

Adresse : 2 bis du général Dubois

Contact : +33 7 83 49 67 02 / contact@ohgs.fr

[facebook.com/ohgs89](https://www.facebook.com/ohgs89)

Le Central Club :

le nouveau rendez-vous des amateurs de jazz et de musique live

Depuis octobre 2024, Le Central Club a ouvert ses portes, Grande Rue, pour devenir l'épicentre du jazz et des soirées musicales à Sens. Plongez dans une ambiance feutrée où la magie du live rencontre la convivialité d'un bar chaleureux. Que vous soyez amateur de swing, de bebop ou de rythmes latino, cette nouvelle scène saura éveiller vos sens et votre passion pour la musique. L'établissement propose aussi des « afterwoks » à partir du mardi dès 17h30.



86, grande rue, Sens

+33 3 86 99 02 20

lecentralclub@gmail.com

transports

Faire face aux pics d'affluence : les réponses !

Face aux problématiques de forte affluence dans les trains, notamment sur les lignes TER Bourgogne-Franche-Comté, la SNCF a mis en place un ensemble de mesures dont l'objectif est l'amélioration durable des conditions de transport des navetteurs et des autres voyageurs.

A la suite de l'initiative lancée par la ville de Sens, invitant les voyageurs à recenser les dysfonctionnements rencontrés sur la ligne Sens-Paris, la SNCF et la région Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place plusieurs mesures. L'augmentation du nombre de places disponibles avec un renforcement de la composition de certains trains (+25 % de places disponibles) s'accompagne de la mobilisation des équipes de maintenance pour permettre une disponibilité optimale du matériel roulant ainsi que de la mise en circulation de trains supplémentaires. Parallèlement, les équipes sur le terrain sont renforcées avec une présence accrue de conducteurs, chefs de bord, agents d'escale et personnel de maintenance, afin de garantir un fonctionnement optimal et un meilleur service.

Le suivi des ventes est réalisé en temps réel, permettant une adaptation dynamique des compositions des trains selon le taux de remplissage et les besoins identifiés. Pour une gestion plus fluide et une meilleure expérience des voyageurs, la SNCF s'appuie également sur des dispositifs de prévention et de communication. Un calendrier des fortes affluences, inspiré du modèle «Bison Futé», est largement diffusé sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques du TER Bourgogne-Franche-Comté. En parallèle, des annonces dans les trains encouragent les voyageurs à anticiper leurs achats, tandis que des affichages spécifiques en gare et aux guichets rappellent l'importance de bien planifier leurs déplacements pendant ces périodes.



Les Trains Régionalis assurent désormais une partie des dessertes dans l'Yonne.

En 2023, la 24^e rame Régionalis «grand parcours» a été mise en service sur la ligne Paris-Dijon-Lyon, marquant l'achèvement du plan de modernisation des Trains Mobigo de Bourgogne-Franche-Comté, lancé en 2020.

Les trains Corail, en service depuis près d'un demi-siècle, offraient jusqu'à 800 places. Toutefois, les Régionalis se distinguent par leur modularité, avec une capacité allant jusqu'à 1 065 places. À bord, tout est pensé pour le confort des voyageurs. Les sièges, équipés de repose-pieds et d'accoudoirs relevables, tablettes individuelles, prises électriques disponibles à chaque siège répondent aux besoins des utilisateurs connectés. Le Régionalis est également performant et respectueux de l'environnement. Grâce à ses technologies de pointe, il consomme 15 % d'énergie en moins que ses prédécesseurs et réduit significativement son empreinte carbone. Entièrement accessible, il garantit un embarquement facile pour les personnes à mobilité réduite.

Pourquoi pas vous !
Découvrez le métier
de conducteur de
train

[pour en savoir +](#)



→ Le mot du maire

« Les retours réguliers des usagers et les nombreuses remontées du terrain ont permis d'améliorer les conditions de voyage sur la ligne Sens-Paris. Cependant, des difficultés persistent, notamment lors des soirs de forte affluence ou à l'approche des grands week-ends, où les rames sont parfois saturées, provoquant inconfort et stress pour les voyageurs. Augmenter la fréquence des trajets ou la capacité des trains est un véritable défi. Toute modification d'un trajet au départ ou à l'arrivée de Paris oblige à ajuster la circulation de tous les trains entrant et sortant des gares parisiennes, déjà saturées aux heures de pointe. Chaque changement local a des répercussions sur l'ensemble du réseau. Nous restons mobilisés pour faire entendre les besoins des Sénonais et obtenir des solutions adaptées à ces problématiques essentielles. »



Info + : En tant qu'agents assermentés et agréés, les chefs de bord ont également le pouvoir de demander des papiers d'identité et de faire appel aux forces de l'ordre en cas de situations extrêmes, même si Anne-Françoise privilégie toujours une approche humaine pour maintenir la sérénité à bord.



Chiffres clés :

- **Rames en service :**
24 Régiolis 6 caisses (marque Alstom), fabriqués en Alsace.
- **Investissement financé par la région Bourgogne-Franche-Comté :**
288 millions d'euros.
- **Longueur :** 110 mètres.
- **Capacité :** de 355 places assises jusqu'à 1065 places pour les compositions en unités multiples.
- **Baisse de consommation énergétique :** 15 %.



Anne-Françoise Vantilcke, cheffe de bord depuis 33 ans

Cheffe de bord est un métier essentiel qui s'exerce à bord des trains de voyageurs. Il est aussi plus communément appelé « contrôleur ». Anne-Françoise Vantilcke a commencé sa carrière sur les lignes RER à Paris Nord, où elle a travaillé pendant 13 ans, accumulant une précieuse expérience. Aujourd'hui, elle travaille au TER à bord des trains Mobigo sur les lignes Morvan-Auxerre- Laroche-Migennes - Paris Bercy. Elle assure ses missions de lutte anti-fraude et de services, seule ou en binôme.

La sécurité et la sûreté avant tout

La présence d'Anne-Françoise reste la meilleure garantie d'un voyage sûr et sans encombre. « *Chaque détail compte pour assurer la tranquillité des passagers, explique-t-elle. Nous nous efforçons d'informer les voyageurs lors d'incidents, même si ces informations ne correspondent pas toujours à leurs attentes.* » La gestion de ces situations demande souvent de la réactivité et de la diplomatie, qualités tout aussi indispensables pour le contrôle des titres de transport. Anne-Françoise vérifie que chaque passager est bien en possession d'un titre de transport et en règle. Elle gère les situations d'irrégularité avec fermeté mais aussi avec compréhension. « *Je pars du principe que le voyageur est en règle. Il ne faut pas se laisser guider par des préjugés.* » Son travail ne se limite pas au contrôle des billets. Anne-Françoise apporte de l'information aux voyageurs sur les produits et services SNCF et Trains Mobigo ou les conséquences des travaux en réalisant des annonces à bord des trains mais également à l'occasion des échanges avec les clients et usagers.

Cependant, elle remarque une évolution notable dans la relation avec les passagers : « *Il est de plus en plus difficile d'engager la conversation quand les gens sont absorbés par leur téléphone ou équipés d'écouteurs.* » Malgré ces obstacles, Anne-Françoise reste accessible et s'efforce de communiquer avec courtoisie et bienveillance.



Rémy Gazagne, conducteur de Train Mobigo : 29 ans en tête de train !

« *Chaque journée est différente, et c'est ce qui rend ce métier passionnant* », explique Rémy Gazagne, conducteur de train depuis plusieurs années sur les lignes du Morvan et la ligne Laroche-Migennes-Paris. Derrière les trajets que des centaines de passagers réalisent quotidiennement, se cache un métier exigeant, mêlant technique, rigueur et passion.

Un métier de passion et de rigueur

« *Avant chaque départ, ma priorité, c'est la sécurité* », insiste Rémy. Avant de monter en cabine, le conducteur effectue une inspection détaillée du train : « *Je vérifie les freins, les systèmes de sécurité et même les essuie-glaces ! Chaque détail compte.* » Une fois tout en ordre, le train peut démarrer, et commence alors une mission où concentration et anticipation sont essentielles.

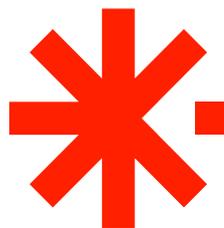


Ce que j'aime dans le train, c'est ce qu'il représente : un moyen de connecter les gens, de rendre service.



Des défis quotidiens

« *Conduire un train, ce n'est pas simplement appuyer sur un bouton et attendre que le paysage défile* », sourit Rémy Gazagne. La gestion des aléas est au cœur du métier : « *Entre une météo capricieuse, un signal inattendu ou une personne sur les voies, il faut être capable de réagir rapidement et efficacement. Actuellement, les heurts avec des animaux (gibiers) génèrent des avaries au matériel et donc des retards ou indisponibilités ce qui est problématique notamment en période de fortes affluences* ». Sur la ligne Laroche-Migennes-Paris, desservant à la fois des zones urbaines et rurales, chaque jour apporte son lot de surprises. Même si le conducteur est souvent seul en cabine, il n'en reste pas moins connecté aux voyageurs. « *Quand il y a un retard, je m'efforce de tenir informés les usagers. Ils sont souvent plus compréhensifs quand ils savent ce qui se passe.* »



Concert des Épopées

→ **Vendredi 31 janvier à 20h**
Eglise Saint-Pregts – entrée libre

Découvrez la musique baroque lors d'une soirée dans un cadre exceptionnel et contribuez à rénover notre patrimoine sénonais !

Plongez dans l'univers de la musique baroque avec l'ensemble Les Épopées, dirigé par le chef d'orchestre Stéphane Fuget et la talentueuse Claire Lefilliâtre. Fondé en 2018, cet ensemble s'est rapidement imposé sur la scène musicale grâce à une interprétation novatrice et est connu localement grâce à leurs différents concerts et leur festival « Au Cœur de l'Yonne ».

Ce concert est organisé en soutien à la campagne de dons de la Fondation du Patrimoine, visant à restaurer la chapelle Saint-Jean de l'Hôpital de Sens. En participant à cet événement, vous contribuez ainsi à la préservation d'un patrimoine historique local tout en découvrant de nombreuses œuvres musicales baroques interprétées par des artistes de premier plan allant d'artistes de renommée internationale à de jeunes talents.



Chapelle Saint-Jean
© Fondation du patrimoine

ZEN à Sens

→ **en janvier**
Grands Salons de l'Hôtel de Ville

Après les festivités de fin d'année et le nouvel an, offrez-vous un moment de bien-être avec la 2^{ème} édition de « Zen à Sens » !

Inspirée de l'initiative « Sports à Sens », Zen à Sens vous propose dès le 18 janvier des week-ends dédiés à votre bien-être et à des moments de ressourcement dans un lieu emblématique de Sens : les Grands Salons de l'Hôtel de Ville.



→ **Samedi 18 janvier :**

- De 9h30 à 10h30 : **séance découverte de médiation corporelle par la danse**, avec Caroline Macé de l'association ELPHIZEN. Découvrez des mouvements simples pour libérer tensions et stress, tout en renforçant votre confiance en vous !
- De 11h à 12h : **cours de Yoga** animé par Laurence de L'ESPRIT DE LAU

Profitez d'un cours doux pour harmoniser votre corps et votre esprit, vous relaxer et travailler votre souplesse à travers des postures accessibles à tous.

→ **Samedi 25 janvier :**

- De 9h30 à 10h30 : **atelier de lâcher-prise avec la sonothérapie**, animé par Sophie Lemaire de l'association & Sens de Vie. Profitez d'un bain sonore apaisant au son des bols tibétains pour relâcher vos tensions.
- A 11h : **marche bien-être** – départ place Drapès

Parcourez la ville et alliez découverte et bien-être physique en plein air !

→ **Samedi 1^{er} février :**

- De 9h30 à 10h30 : **atelier parent-enfant** - Création d'un collage Zen, animé par Laurence Peycelon de BAZAR à PAPIERS

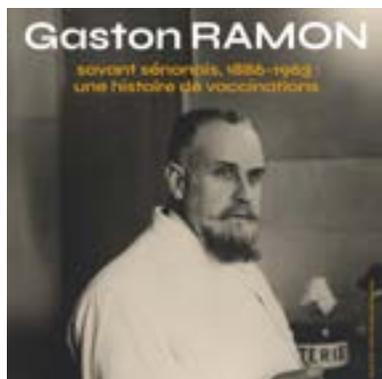
Partagez un moment créatif en famille en réalisant un collage à quatre mains.

- A 11h30 à 12h30 : **Causeries et pratiques** autour de la méditation pleine conscience. Venez découvrir et éclaircir la démarche de la méditation par des exercices simples, permettant d'amener plus de présence et d'humanité dans sa vie de tous les jours.

Réservation conseillée sur app.imagina.com/sens

expositions

▪ **Gaston Ramon, savant sénonais, 1886-1963 : une histoire de vaccinations**
Jusqu'au 8 mars 2025
CEREP



▪ **Claudine Commaret**
Du 3 au 19 janvier
vernissage le vendredi 3 janvier à 18h30
Maison Jean Cousin - horaires et informations sur ville-sens.fr

conférences / rencontres

▪ « **Peindre les faits divers et criminels depuis l'Antiquité** » avec Alexis DRAHOS
Samedi 11 janvier à 17h
CEREP

« **Le GIEC** » avec Solenn TADIER,
conférence-débat
Vendredi 17 janvier à 18h30
CEREP

animations / événements

▪ **Concours de Dessin Manga** : créez l'Affiche de SaYONNE'ara 2025 !
Jusqu'au 15 mars 2025
Informations sur www.sayonneara.fr

▪ **Prix Littéraire SaYONNE'ara 2025** : votez pour le meilleur manga !
Jusqu'au 15 mars 2025
Dans les CDI et bibliothèques -
Informations sur www.sayonneara.fr

▪ **Les Marmottines - de 0 à 3 ans**

Bibliothèque
- Mercredi 8 janvier à 10h : Histoires et comptines
- Mercredi 15 janvier à 10h : En musique !
- Mercredi 29 janvier à 10h : Jeux d'éveil, d'imitation, d'assemblage

▪ **Café Lecture - public ados/adultes**

- Samedi 11 janvier à 10h - Médiathèque
- Mercredi 22 janvier à 17h30 - Bibliothèque, espace numérique

▪ **Cérémonie des vœux du maire**

Samedi 11 janvier à 11h
Grands salons de l'Hôtel de ville



▪ **Salon des collectionneurs par Stolliahc**

Dimanche 12 janvier de 8h à 17h
Marché couvert

▪ **Japan Club** : la légende du Daruma (origami)
Mercredi 15 janvier de 14h à 17h
Bibliothèque

▪ **Le temps des Histoires - de 4 à 10 ans**

- Mercredi 15 janvier à 15h30
Bibliothèque
- Mercredi 22 janvier à 14h30
Médiathèque

▪ **Brocante mensuelle** par Radio Stolliahc
Dimanche 19 janvier de 7h à 17h30
Boulevard du Mail

▪ **Salon du Mariage** par Stolliahc

Samedi 25 et dimanche 26 janvier de 10h à 19h
Salle des Fêtes

▪ **Nuit de la Lecture**

Samedi 25 janvier
De 14h à 19h - Bibliothèque
De 17h à 21h - Médiathèque
Atelier Papier Addict, de 17h à 21h - Médiathèque

▪ **Ludothèque**

Mercredi 29 janvier de 14h à 17h
Bibliothèque

▪ **Soirée jeux de société**

Vendredi 31 janvier de 18h à 21h
Médiathèque

spectacles / concerts

▪ **Le secret des secrets**

Vendredi 10 janvier à 20h30
Théâtre municipal

▪ **Fables**

Mardi 14 janvier à 18h30
Théâtre municipal

▪ **La raison du plus fou**

Vendredi 17 janvier à 20h30
Théâtre municipal

▪ **Jazz Quartet - Pascal Gaubert, Serge Merlaud**

Vendredi 17 janvier à 21h
La Scène



▪ **Cactus Riders**

Samedi 18 janvier à 21h
La Scène

▪ **Concerts de l'an neuf**

Samedi 18 janvier à 17h et dimanche 19 janvier à 11h
Grands salons de l'Hôtel de ville

▪ **Festival de Jazz - « Les 20 ans »**

Théâtre municipal
- Belmondo Dead Jazz - Jeudi 23 janvier à 20h30
- Flash Pig : The mood for love - Vendredi 24 janvier à 20h30
- Sophie Alour : Le temps virtuose - Samedi 25 janvier à 20h30

▪ **Les contes de la princesse Europe**

Mardi 28 janvier à 18h30
Théâtre municipal

Sport

▪ **Basket** - Championnat pré nationale Féminine, Poule A
Gymnase Sylvain Dupéchez
Dimanche 19 janvier à 15h30 : ESPB contre STAR BASKET SAINT-VIT



▪ **Handball** - Championnat Régional Honneur masculine, Poule C
Complexe sportif Roger Breton
- Samedi 18 janvier : HBC SENS contre US CHARITOISE
- Samedi 25 janvier : HBC SENS contre LA CHATILLONNAISE HB
Retrouvez les horaires sur <https://www.ffhandball.fr/>

▪ **Rugby** - Championnat territorial Régional 3, Poule 1
Site sportif René Binet, terrains de rugby
Dimanche 19 janvier à 15h : RCS contre AS AMICALE VAUZELLES

▪ **Volley-ball** - Championnat Elite féminine
Complexe sportif Roger Breton
Samedi 25 janvier à 20h : SENS VOLLEY 89 contre ETUDIANT CLUB ORLEANAIS

L'actualité en bref ...

Recensement de la population

→ 16 janvier au 22 février

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 22 février 2025. Cette année, il sera exceptionnellement associé à l'enquête «Familles,» réalisée tous les 10 ans.

Pour cette mission, 5 agents recenseurs ont été recrutés pour couvrir 1 254 logements, représentant 8 % de la population sénonaise. Ils seront pourvus d'une carte tricolore avec leur photo, signée par le Maire.

Du 6 au 15 janvier 2025, les agents suivront une formation et effectueront une tournée de reconnaissance en distribuant un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants concernés. À partir du 16 janvier, ils remettront les notices pour répondre au recensement, soit en ligne, soit sous format papier selon la préférence des résidents. En cas de difficulté, les agents seront disponibles pour accompagner les habitants pour remplir les documents.

Le recensement, acte civique obligatoire, garantit la confidentialité des réponses, qui sont uniquement exploitées par l'INSEE dans le respect de la vie privée.

Nouvelle offre de formation à Sens : Holberton School

→ Holberton School, reconnue pour ses formations dans le domaine du numérique, inaugure une annexe à Sens ce début 2025. Cette extension, rattachée au campus de Paris, vise à développer les compétences locales et à répondre localement aux besoins des entreprises.

Avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, l'école s'installe à « L'Amphi, Sens en Bourgogne ». Cette implantation renforce l'attractivité de Sens et des territoires environnants tout en rendant la formation accessible et adaptée aux besoins des entreprises locales.

Une méthode d'enseignement unique

Créée en 2015 dans la Silicon Valley, Holberton School propose une pédagogie innovante basée sur l'apprentissage par projet, sans cours magistraux. Accessible sans prérequis, la sélection des candidats repose sur leur motivation, évaluée à travers un questionnaire en ligne.

Les formations couvrent plusieurs spécialisations, notamment le développement Web, la cybersécurité et la blockchain. La durée des parcours varie de 9 mois pour le tronc commun à 36 mois pour les spécialisations.

Découvrez Holberton School lors de la journée portes ouvertes. Une journée portes ouvertes est organisée le 8 janvier 2025 pour présenter les formations et permettre au public de rencontrer l'équipe pédagogique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.holbertonschool.fr

Journée de la Biodiversité à Sens : un rendez-vous à ne pas manquer !

→ mardi 4 février

Le 4 février 2025, à partir de 8 h, la Salle des Fêtes de Sens accueillera la Journée de la Biodiversité, un événement organisé par la Société Horticole de Sens et le Cercle Condorcet, avec le soutien de la ville. Cette journée, ouverte à tous, s'annonce riche en échanges et découvertes sur un sujet essentiel : la biodiversité et son rôle crucial dans nos vies et nos territoires.

Le programme alterne conférences et moments de partage, avec des interventions d'experts reconnus, comme Marc-André Selosse, biologiste, Sabine Mongeot de la LPO, Nicolas Perreti en charge de la transition écologique à l'Agglomération du Grand Sénonais, Yann Mozziconacci de l'Office National des Forêts et Robert Baeli de l'association A.R.B.R.E.S. Les sujets aborderont les initiatives locales, l'état des populations animales et végétales, ou encore les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Projection du Film « Vivant », lundi 3 février à 18h

Le cinéma Confluence projettera le film «Vivant» de Yann Arthus-Bertrand. Cette œuvre plonge les spectateurs dans un voyage fascinant à travers la biodiversité française, des plus petites créatures aux géants de la nature. L'occasion de s'immerger dans la pyramide du vivant et de mieux comprendre les enjeux environnementaux contemporains. La participation se fait au chapeau, laissant chacun contribuer à la hauteur de ses moyens.. Inscription sur helloasso.com/journee-biodiversite-2025 / www.horticulture-sens.org



Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2025, une année que nous souhaitons pleine de projets, d'enthousiasme et de réussites partagées.

2025 sera marquée par l'aboutissement de quatre projets emblématiques, portés par votre municipalité et pensés pour transformer durablement le quotidien des Sénonais.

En février, nous inaugurerons la Maison des Associations au cœur des Espaces Savinien. Ce lieu offrira aux responsables associatifs des espaces de travail et de réunion adaptés à leurs besoins, reconnaissant ainsi leur rôle central dans la cohésion sociale de notre ville.

En juillet, la première phase de la transformation des Promenades sera finalisée. Cet espace emblématique en cœur de ville, entièrement repensé, deviendra un lieu de rassemblement et de partage, en continuité naturelle avec les quais et le Clos-le-Roi.

À l'automne, une nouvelle crèche ouvrira ses portes au centre-ville, boulevard du 14 juillet. Une réponse concrète pour les familles sénonaises, avec un accueil de qualité pour la petite enfance, au plus près de leurs besoins.

Enfin, à la fin de l'année, nous inaugurerons « La Ruche » dans le quartier des Champs-Plaisants. Ce nouvel équipement réunira un centre social, une bibliothèque et la crèche des Jeunes Pousses. Un véritable service public de proximité, tourné vers les familles, l'enfance et la jeunesse.

Ces quatre réalisations, par leur diversité et leur ambition, ont un point commun : elles améliorent le quotidien des habitants, renforcent les liens sociaux et dessinent une ville plus moderne, plus solidaire et plus vivante.

Belle et heureuse année 2025 !

Expression de la majorité

Une prise de conscience en 2025 est impérative

Il est de tradition en début d'année de présenter ses bons vœux. Le groupe Le Bon Sens, souhaite le meilleur à chaque Sénonais. Que chaque Sénonais puisse voir ses vœux personnels et professionnels se réaliser. En ce qui concerne la municipalité nous pouvons aussi formuler des souhaits qui, nous espérons, permettront d'inévitable banqueroute. La municipalité devra opérer un virage conséquent pour arrêter les hémorragies financières inutiles, pour cesser les fermetures de services et la maltraitance ciblée des agents. La collectivité doit retrouver le sens de l'intérêt général, et pourrait commencer à réfléchir à confier certaines compétences à l'Agglomération du Grand Sénonais. En effet, plutôt que de fermer des services jugés non

rentables, il serait judicieux de basculer les compétences à l'Agglomération, comme la Culture, déjà bien entaillée (atelier de moulage, studio d'enregistrement, ...) et le Sport, qui pourraient être considérés comme coûteux et non rentables, selon les considérations ultra-libérales de l'équipe majoritaire. Sans la mutualisation financière de certains services, comme le centre nautique par exemple, la Ville de Sens aurait dû fermer les bassins. Alors oui, la politique de demain passera nécessairement par un glissement de certaines compétences à l'Agglomération du Grand Sénonais. Le rayonnement sportif ou culturel est celui de tout un territoire, et non pas uniquement pour nourrir l'égo-centrisme d'élus.

Groupe d'opposition Le Bon Sens

Vos élus du RN vous présentent leurs sincères et meilleurs vœux malgré la période emplies de difficultés et d'événements que nous ne maîtrisons pas.

Janvier étant propice aux saines résolutions après avoir appris de l'année écoulée, il nous est toujours permis d'espérer.

Nous avons été agréablement surpris par le courrier du Maire et la solide teneur de ses propos à l'endroit du Préfet de l'Yonne et des dysfonctionnements de ses services ayant conduit au tragique meurtre de la jeune Philippine par un clandestin sous OQTF. Drame qui aurait dû être évité, à l'instar d'autres avec souvent comme dénominateur commun, une OQTF. Une convergence de vue, donc, susamment rare pour être soulignée entre la fermeté achevée du premier édile et nos revendications en termes de sécurité et d'immigration. Combien de bombes humaines à retardement sommes-nous susceptibles de croiser à Sens et alentour ?

Le 3 décembre dernier, à La Rochelle, l'ADEME (agence de la transition écologique) organisait la Journée Nationale des Collectivités engagées dans la Transition Écologique. Notre élue, Delphine HENRY, a animé 2 ateliers sur le thème « Comment mobiliser sa collectivité en faveur de la transition écologique ? ». Les 109 participants ont appris des méthodes issues des sciences comportementales pour favoriser l'engagement individuel et collectif. Afin de mobiliser les élus et directeurs, il est important de donner du sens à l'implication pour la transition écologique, en se centrant sur l'histoire de la collectivité, son identité, ses enjeux, les motivations et valeurs partagées.

C'est pourquoi, et gageons qu'une oreille attentive devrait y être prêtée, nous demandons l'instauration d'une veille sécuritaire locale, sorte de bulletin de vigilance des dangers possiblement encourus par la population, dans le respect «d'el famoso» Etat de droit évidemment. Il ne faudrait pas que des individus n'ayant pas vocation à se trouver en France subissent une rupture d'égalité dans leur traitement. La population est bien avertie des risques d'inondations, de verglas, des passages d'avions de chasse franchissant le mur du son, pourquoi pas une alerte OQTF et autre malfrat en roue libre ?

Voilà qui serait une démonstration d'autorité à même de recimenter la confiance écroulée des concitoyens. Dans le cas contraire, il ne resterait de ce courrier qu'une charge à pantoufles! Karine Bouvier Desnos - Ludovic Massard

Groupe d'opposition Rassemblement National

Et si Sens rejoignait les 500 collectivités labélisées Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) ? Le programme TETE est un outil opérationnel de planification pour aider les collectivités à définir, mettre en œuvre et piloter leur projet territorial de transition écologique. S'engager dans TETE permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, comprenant un soutien financier, des formations, une mise en réseau et une reconnaissance auprès des citoyens grâce à la labellisation. Alors, qu'attend la ville de Sens pour s'engager ?

Groupe d'opposition Sens Écologie et Solidarité

Les membres du conseil municipal

Les conseillers de la majorité

Paul-Antoine de Carville
Maire

Clarisse Quentin
1^{er} adjoint au maire, délégué aux finances, à l'attractivité commerciale et artisanale, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement économique, emploi et formation

Jean-Pierre Crost
2^e adjoint au maire, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

Ghislaine Pieux
3^e adjoint au maire, délégué à la santé et aux solidarités

Amine Hiridjee
4^e adjoint au maire, délégué aux enjeux écologiques et cadre de vie, conseiller communautaire spécial en charge des transversalités environnementales.

Laurence Ethuin-Coffinet
5^e adjoint au maire, déléguée au patrimoine historique et au rayonnement du territoire, conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et professionnel

Romain Crocco
6^e adjoint au maire, délégué au sport, à la jeunesse et à la vie culturelle

Nicole Langel
7^e adjoint au maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la commande publique, conseiller communautaire délégué aux ressources humaines et financières et stratégies de mutualisation des services

Célestin N'Goma
8^e adjoint au maire, délégué à la ville numérique, à la vie associative, modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

Pascal Larché
9^e adjoint au maire, délégué à l'éducation, la famille et la petite enfance

Michel Grass
10^e adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux grands projets, vice-président de l'Agglomération du patrimoine et pacte fiscal et financier

Gérard Brunin
conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale

Nicolas Pichard
conseiller municipal délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire et aux actions civiques

Murielle Blin
conseiller municipal délégué à la politique de la ville

Jean-Pierre Botard
conseiller municipal délégué à la qualité de l'espace public

Jimmy Bonnabeau
conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la communication digitale

Aline Rose Kpakpa
Conseiller délégué aux liens intergénérationnels et des politiques dédiés aux aînés

Véronique Frantz, Mathilde Hérouart
Boniface Forno, Sandrine Imbert
Goran Radovanovic, Josiane Sarrazin
Cyril Riquez, Valérie Gallet
Annie Petit, Olivier Beck

Les conseillers de l'opposition

Laurent Moinet
Alexandra Lenain
Véronique Carrère

Mehdi Khan (ni)

Mathieu Bittoun
Delphine Henry

Ludovic Massard
Karine Bouvier Desnos

Permanences des élus

Permanence du maire

uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00



Permanence de Célestin N'Goma

(sans rdv)
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion
- à l'Hôtel de Ville
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00



Permanence de Clarisse Quentin

le mardi de 9h à 11h sur rdv au 03.86.95.67.00



Permanence d'Amine Hiridjee

sur rdv au 03.86.95.67.00



Prochain conseil municipal

lundi 20 janvier 2025 à 18h30

retour en images



↑ Louis Armstrong Memory à la Scène



↑ Distribution des colis de Noël



↑ Pose de l'enrobé Bd Ma



↓ Chorale des clubs du 3^e âge



↓ Spectacle du conservatoire du Grand Sénonais



Festivités de Noël



peou



Commémoration Guerre d'Algérie & Combats du Maroc et de la Tunisie



Expo-vente des clubs du 3^e âge



Belle année 2025 à SENS

Voyez votre ville en
GRAND



Paul-Antoine de Carville, maire de Sens
et le Conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux

samedi 11 janvier 2025

à 11h dans les Grands salons de l'Hôtel de ville